



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} février 2014

Le 1 février 2014, à l'Isle-Adam (95290), Maison de l'Amitié, 44, avenue de Paris, les membres de l'association « Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts » se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation du Conseil d'Administration.

L'assemblée est présidée par Pascal Thoyer, en qualité de Président de l'association.

Le secrétariat est assuré par Jacques Lemarquand, secrétaire de l'association.

Le Président après avoir pris connaissance du nombre d'adhérents présents (40 membres) et représentés (33 membres) déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 16 h.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée générale :

- la feuille de présence,
- une copie de la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

Le Président accueille et remercie les personnalités et invités présents, en particulier

- Messieurs Frédéric Delpont, directeur de l'agence interdépartementale de Versailles de l'ONF, Didier DUTOUR, responsable départemental et MASSON, Agent territorial en charge de la forêt de l'Isle Adam.
- Monsieur Faure, Membre du Conseil d'Administration de la Caisse de Crédit Mutuel de L'Isle-Adam, partenaire de l'association.

Le Président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Point 1 : Rapport moral
- Point 2 : Rapport financier
- Point 3 : Renouvellement par tiers des administrateurs
- Point 4 : Election des nouveaux administrateurs

1 – RESOLUTION N°1: Rapport moral du Président

Le président présente le rapport moral de l'exercice écoulé. Ce rapport est porté en annexe 1 de ce procès-verbal

Approbation du rapport moral

Le Président soumet le rapport moral au vote à main levée, aucun membre présent ne demandant un vote à bulletin secret.

Le Président obtient quitus pour l'action 2013 à l'unanimité des présents et représentés.

Le Président déclare donc le rapport moral approuvé.

2 – RESOLUTION N°2 : Rapport financier de la trésorière

Le président donne la parole à la trésorière, Violaine Gabut, pour la présentation du rapport financier.

Celle-ci commente par vidéo-projection le compte de résultats 2013, le bilan 2013 et son annexe de commentaires ainsi que le compte prévisionnel 2014.

Ces 4 documents seront portés en annexe (2 à 5) du procès-verbal.

Approbation du rapport financier

Le Président soumet le rapport financier au vote à main levée, aucun membre ne demandant un vote à bulletin secret.

La trésorière obtient quitus pour sa gestion à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président déclare donc le rapport financier approuvé.

3 – RESOLUTION N°3 : Renouvellement des administrateurs par tiers

Le président Pascal Thoyer donne la parole au secrétaire, Jacques Lemarquand, pour présenter la désignation des administrateurs sortants à renouveler. Le Conseil d'administration peut comporter 18 membres élus, 6 administrateurs maximum sont à renouveler par tiers. Ce document sera porté en annexe 6) du procès-verbal.

Les 4 sortants, élus en 2011, sont :

- Laurent Cassignard
- Daniel Maurel
- Jean-Marie Ternisien
- Pascal Thoyer

Aucun tirage au sort n'est donc nécessaire. Les 4 administrateurs cités ci-dessus dont le mandat arrive à son terme font acte de candidature pour un renouvellement.

4 – RESOLUTION N°4 : Election des administrateurs

Le secrétaire sollicite les candidatures dans l'assemblée. Un adhérent pose sa candidature au poste d'administrateur :

- Baptiste Duflot

Le Président soumet les 5 candidatures (4 renouvellements + une nouvelle candidature) au vote. Le vote a lieu à main levée, aucun membre ne demandant un vote à bulletin secret.

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

5 – Questions - débats :

Un débat ouvert s'engage avec la salle. Le président et les administrateurs répondent aux questions et exposent les projets pour l'année à venir.

6 – Clôture.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 18h 00 et invite tous les membres présents à partager le pot de l'amitié.

De tout ce que relaté ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président
Pascal Thoyer

Le Secrétaire
Jacques LEMARQUAND

ANNEXE 1 : RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Pascal Thoyer rappelle que l'habitude a été prise, lors de nos deux dernières assemblées générales ordinaires, de présenter le rapport moral suivant nos quatre grands axes d'activités, soit :

- Nos contributions à la connaissance de notre environnement, notamment par des études ou des articles ;
- Nos actions pour sensibiliser nos concitoyens et les pouvoirs publics à la nature et à l'environnement ;
- Nos interventions au sein des instances de concertation, qu'il s'agisse de commissions siégeant régulièrement ou d'interventions ponctuelles ;
- Nos travaux appliqués au terrain, ce que nous appelons « les chantiers nature ».

Il propose poursuivre cette année avec cette méthode et de conclure ensuite le rapport moral en faisant le point sur les grandes thématiques transversales de l'association : la forêt, l'eau et les milieux humides, et la biodiversité.

Les axes d'activités de l'IASEF

1 - Connaitre

Dans nos travaux en vue d'améliorer nos connaissances sur le milieu, nous devons d'abord signaler les contributions régulières de Jean-Pierre Auger qui, en 2103, a successivement traité du « Ah-Ha », autre appellation du « Saut-du-Loup » de la forêt de l'Isle Adam, puis de « La rivière karstique du Rû du Vieux-Moutier ». Mais surtout, il vient de nous apporter une importante et excellente étude sur « La Forêt de Montmorency – Hydrographie et Hydrogéologie », qui détaille, sur plus de 120 pages, l'histoire des pièces d'eaux, fontaines et lavoirs en forêt et dans les villes et villages de la périphérie de la forêt de Montmorency.

Nous relevons également, en 2013, le lancement d'une étude sur le thème des « nuisibles », entendu ici au sens juridique du terme, c'est-à-dire des animaux relevant du décret n°2012-402 du 23 mars 2012 relatif aux espèces d'animaux classés nuisibles et aux 2 arrêtés en date du 3 avril.

Enfin, nous devons évoquer la contribution remarquable de Daniel Maurel, notre mycologue, qui, année après année, nous dote d'une connaissance sans égale sur les champignons de nos forêts. Cette année, il a organisé 14 sorties en forêt, certaines durant une journée entière ou reprises au programme de la Société Mycologique de France, et trois expositions (Vauréal, Béthemont-la-Forêt et l'Isle Adam), ainsi que deux sorties pour scolaires.

2 - Faire connaître → sensibilisation

Au titre de nos actions de sensibilisation, nous devons en premier lieu mentionner le travail de fond réalisé par Joël Nicot en direction des enseignants. Il a élaboré des supports pédagogiques qui permettent de mettre en liaison des compétences (entendu comme « connaissances, capacités et attitudes ») que les enseignants souhaitent aborder au travers d'une activité liée à l'environnement et les programmes en vigueur. Ces fiches couvrent tous les niveaux de la maternelle à la terminale. Un complément est en cours d'élaboration sur les cas concrets de la forêt, avec une première application lors d'une sortie avec les 4 classes maternelles de l'école Chantefleur de Cassan. Le travail se poursuit actuellement sur le thème de la mare pédagogique de l'Isle Adam.

Nous avons également maintenu notre participation aux manifestations locales, avec le Forum des Associations, la fête de l'environnement de Parmain et la Fête de la Campagne de l'Isle Adam.

Au titre des conférences, films et débats, nous nous sommes, comme chaque année, fortement impliqués à la manifestation nationale dite «Nuit de la Chouette », opération nationale que nous relayons localement. Nous avons également organisé une visite au rucher associatif de l'Association des Amis des Abeilles du Val d'Oise.

Après une projection de film sur l'environnement en Ile de France suivi d'un débat à l'Espace Rive Gauche de Mériel, nous avons établi pour la première fois un partenariat avec le cinéma le Conti à L'Isle-Adam. Un film sur le thème « Les abeilles » y a été projeté, suivi d'un débat avec les Amis des Abeilles du Val d'Oise et IASEF. Nous avons eu le plaisir d'avoir plus de 130 spectateurs. Compte tenu de la réussite de cette opération, de la qualité du contact établi avec le cinéma, nous avons décidé de reproduire cette opération périodiquement, notamment le 14 janvier 2014 dernier qui a rencontré un grands succès.

Enfin, nous avons organisé une journée consacrée au « blaireau », sous la direction de Virginie Boyaval, une des meilleures spécialistes de cet animal, et en co-financement avec Val d'Oise Environnement, comportant une journée consacrée à des animations scolaires, avec quatre classes participantes, suivi d'une conférence « tout-public », en fin de journée, avec cette même intervenante.

Enfin, notre activité de sensibilisation a naturellement été accompagnée par un travail de communication, avec l'édition de 3 numéros du bulletin, qui est passé de 8 à 12 pages, et avec une augmentation importante du nombre d'articles publiés sur le site internet. Celui-ci est complété par l'édition de newsletters régulières, au rythme de 40 éditions par an.

3 - Participer

Nous attendions beaucoup de notre agrément préfectoral en qualité d'association de défense de l'environnement, mais les résultats ont été très décevants. Non seulement notre association n'a été appelée à siéger dans aucune commission, mais force nous est faite de constater que celles où nous participons de droit se sont très peu réunies. Ainsi, il n'y eu aucune réunion du comité consultatif du Syndicat des Berges de l'Oise en 2013, ni de réunion du Comité de Gestion patrimoniale de la Forêt de L'Isle Adam, ni de Carnelle. Quant au Comité de Gestion de la Réserve naturelle régionale de Stors, l'administration régionale a tout simplement oublié de nous inviter, alors même qu'un arrêté du Président de Région nous avait nommé membre de ce comité. Reste donc, en tout et pour tout, un Comité de Gestion Patrimonial pour la Forêt de Montmorency et un Comité de Suivi Ecologique pour cette même forêt. C'est bien peu.

Face à cette carence des organes de concertation, nous avons quand même pu participer aux débats publics en intervenant, ponctuellement et à notre initiative, dans plusieurs dossiers :

- Enquête publique sur l'extension de l'A 16 : IASEF a participé à l'enquête publique relative au prolongement de l' A16 et a émis ses recommandations écrites concernant le maintien des continuités entre les massifs forestiers de Isle-Adam, Carnelle et Montmorency ainsi que les passages vers le Vexin et l'Oise, la préservation des zones tampons entre zones boisées et zones urbanisées, maintien de la trame verte et bleue (Viorne, Sausseron)
- Carrefour du Tremble (passage N 184). Lors de la construction de la N184, rien n'a été pensé pour compenser la division du massif forestier de l'Isle-Adam en deux parties limitant ainsi le passage de la faune. Une décision ministérielle ayant été prise lors du projet du prolongement de l'A16, IASEF a alerté les maires des villes limitrophes ainsi que le préfet et le conseil général. Il est acquis que le carrefour du Tremble va être modifié courant du printemps 2014 pour permettre le passage de la faune.
- Crapauducs 2013-2014 (Octobre 2013) : Participation de IASEF à l'inauguration du crapauduc du bois Bonnet réalisé par la SAB (Sauvegarde Asnières Baillon). Initiative permettant la sauvegarde de milliers de crapauds mais d'autres passages de batraciens ont été identifiés en forêt de Carnelle, près de l'abbaye du Val, près de Nerville-la-Forêt
- Route Grand Val (Juillet 2013) : Suite au projet du prolongement de la route menant au camping des Trois sources jusqu'au Grand Val pour soulager la RD 922, IASEF s'est inquiétée de la pollution lumineuse que ces routes pouvaient engendrer alors que cette zone est encore un des rares biocorridors entre les massifs forestiers du Vexin et de l'Isle-Adam. La mairie nous a garanti « que la chaussée ne sera pas éclairée à l'exception de l'intersection entre le chemin du Pommier avec la route forestière de Champagne, afin de sécuriser la traversée de chaussée des piétons. »

- PLU de Mériel : nous avons apporté notre contribution et rencontré le Commissaire Enquêteur, pour marquer notre opposition à la transformation de la lisière du Bois de la Garenne en zone d'activité et en soutenant, a contrario, le déclassement d'une zone classée en espace boisé sensible (EBS) dans le marais de Stors. Le reboisement de cette zone porte en effet gravement préjudice à cet espace qui devrait rester ouvert.

4 - Agir

Citons d'abord, au titre des chantiers nature, l'aide ponctuelle que nous apportons à la SAB pour le Crapauduc de Baillon.

Nous avons également, comme chaque année, organisé une journée de ramassage de déchets en forêt.

Mais le plus gros travail a porté sur la haie de la biodiversité à l'Isle Adam à proximité immédiate de la mare pédagogique des Héros de la Résistance, avec :

- D'avril à mai, un arrosage régulier qui a permis à tous les arbustes plantés à l'automne 2012 de reprendre. Merci aux membres de l'association qui se sont relayés et à la commune qui a accepté d'apporter le concours du service des Espaces Verts.
- Fin septembre, nous avons organisé des interventions d'entretien autour de la mare et de la haie, avant le fauchage réalisé par le service des espaces verts.
- En décembre, nous avons posé 7 niochirs pour mésanges, sittelle torchepot et grimpeur des jardins avec notamment l'aide de Christine et de Baptiste.
- Enfin, l'espace est devenu Refuge LPO à l'automne.

La haie, qui prend corps chaque année un peu plus est un grand motif de fierté pour nous. On la doit à la persévérance et au travail, remarquable en tout point, de Jean-Marie Ternisien, qui mérite nos plus vives félicitations et au soutien constant de M. Axel Poniatowski, qui nous apporte, en sa qualité de Maire, l'appui technique des services municipaux, et en sa qualité de Député, l'aide financière indispensable par le biais de sa réserve parlementaire. Nous l'en remercions vivement.

En ce qui concerne les grandes thématiques de notre association, **la forêt, les milieux humides et la biodiversité**, un mot pourrait synthétiser l'année passée : attentisme.

En **forêt** d'abord. A l'Isle Adam, chacun peut constater que les travaux prévus, c'est-à-dire essentiellement les coupes, n'ont pas eu lieu. Nous avons eu connaissance, par des indiscrétions, qu'une étude paysagère était engagée, ce qui nous a été confirmé par le directeur de l'Agence ONF de Versailles. D'évidence, cette étude laisse à penser que la dernière révision de l'aménagement de la forêt va être modifiée, mais nous ignorons de quelle façon. A Montmorency, un nouvel aménagement nous a été présenté succinctement en 2012. Son approbation est en cours, avec un long circuit administratif à parcourir. Nous n'en savons donc pas davantage. En tout état de cause, nous nous attachons à entretenir un dialogue constructif avec l'ONF, à qui nous avons proposé, dans diverses circonstances, d'apporter nos connaissances et nos moyens, dans le souci d'une gestion plus favorable à la nature et à l'environnement.

En ce qui concerne l'**eau**, l'année 2013 a également été une année d'expectative et de veille de dossiers :

- La liaison fluviale Seine Nord Europe a fait l'objet d'études d'actualisation des coûts qui sont passés de 4 milliards d'euros à 7,4 milliards. Le financement de l'Union Européenne de 40% permet juste de revenir à la case départ, à savoir trouver 2 milliards d'argent privé dans le cadre d'un partenariat public-privé.
- Le projet magéo de mise à grand gabarit de l'Oise à l'amont de Creil a fait l'objet de réunions de concertation avec VNF fin 2013 et début 2014. IASEF y a fait part des conséquences en aval et demandé des garanties de compensations de zones d'expansion de crues. Le projet est directement lié au projet de canal Seine-Nord Europe.
- Le projet de port fluvial de L'Isle-Adam n'a guère évolué pour des raisons foncières. La veille reste de mise.
- Le lac des Ciments a fait malheureusement la une de la presse en raison de 3 noyades mortelles cet été. Le C.A. de IASEF a voté une motion relative à la protection des milieux et à la valorisation douce du site transmise à la préfecture et aux élus (Conseil Régional, Conseil Général, élus locaux). En absence de décideur, le site reste en l'état.
- Enfin, IASEF poursuit l'inventaire des mares entrepris par la Société Nationale de Protection de la Nature

La préservation de la **biodiversité** reste un axe majeur pour IASEF. Outre les sujets déjà traités, il convient de noter qu'en 2013, Catherine Allieux a pris en main la thématique des bio-corridors.

Points divers :

IASEF a été alertée par des riverains du développement d'une décharge sauvage limitrophe de Mériel à Villiers-Adam. IASEF a écrit un courrier, demeuré sans réponse, au Préfet. Notre action doit se poursuivre en 2014. Il semble que les décharges sauvages se développent sur le secteur de Villiers-Adam. Cette thématique est à approfondir.

Conclusion

Pour conclure, je noterai quelques faits marquants :

- D'abord, en ce qui concerne le nombre des adhérents, nous notons une stabilisation des adhérents à 180 membres. Les non renouvellements s'élèvent de façon classique à 25%.
- Parmi nos adhérents, nous devons nous féliciter de la présence d'une vingtaine de membres très actifs, certains apportant à notre association pratiquement le travail que ferait un salarié. Au premier rang de ceux-ci, je voudrais spécialement remercier Jacques Lemarquand, qui outre sa fonction de Secrétaire et l'animation de notre groupe de travail « Eau et milieux humides », intervient transversalement sur de nombreux dossiers avec compétence et réflexion. Sa contribution nous est plus que précieuse. Comment ne pas citer également Violaine Gabut, au secrétariat, à la communication et à la comptabilité, Laurent Cassignard, qui nous prépare d'étonnantes « 2^{ème} journée astro-nature », Jean-Marie Ternisien, Joël Nicot, Daniel Maurel, Jean-Pierre Auger, Catherine Alliot, Jean-Paul Pautrat. Que ceux que j'oublie dans cette courte liste veuillent bien m'excuser.
- En ce qui concerne nos perspectives d'actions, nous avons un gros chantier qui se profile, avec la révision vraisemblable de l'aménagement de la forêt de l'Isle Adam. Nous pouvons avoir un rôle d'influence, si nous parvenons à produire une contribution à la hauteur de l'enjeu.

ANNEXE 2 : Compte de résultat 2013

Charges			Produits		
N° compte	libellés	montants	N° compte	libellés	montants
60	Achats	981,69	706	Participations	-
606300	Fourniture entretien-équipement	933,20	706100		
606400	Papeterie	48,49	706202		
61	Services externes	360,72	708	Produits des activités	549,50
616100	Assurances RC	192,53	708000	Produits des activités	444,50
618100	Documentation-abonnement	138,19	708100	polo IASEF	30,00
618500	Frais colloques, séminaires	30,00	708200	Bulletin IASEF	75,00
618600	Formation des bénévoles				
			74	Subventions	2 250,00
			741	Etat	
				<i>Réserve parlementaire AP</i>	1 000,00
62	Autres services extérieurs	1 973,92	742	Région IDF	
622000	intervenants extérieurs	335,00			
623000	bulletin - tirages diverses	799,50			
625100	Déplacements		743	Département du Val d'Oise	750,00
625200	Réceptions internes	158,13			
625300	Réceptions externes	172,06	744	Collectivités territoriales	
625600	Frais de missions			<i>Mairie de L'ISLE ADAM</i>	500,00
626100	Timbres	138,27	745	Autres Organismes	
627000	Services bancaires	41,96			
628100	Cotisations adhésions	329,00			
			75	Autres produits	3 354,00
			75010	Cotisations	1 894,00
63	Impôts et taxes	-	75500	dons	1 460,00
67	Charges exceptionnelles	-			
			76	GESTION	85,64
672000	charges exercices antérieurs		768000	intérêts	85,64
678000	opérations de gestion (virmt caisse)		768100	Versement caisse	
			77	Produits exceptionnels	-
68	Dotations aux amortissements	-	771800	autres produits	
681500	Dotation provisions		778000	opérations de gestion	
	TOTAL CHARGES	3 316,33		TOTAL PRODUITS	6 239,14
	solde créditeur	2 922,81		solde débiteur	

ANNEXE 3 : BILAN 2013

N° COMPTE	LIBELLES	Solde
PASSIF		
	Report à nouveau A-1	5 273,26
	Gain sur l'exercice	2 922,81
	Charges à devoir	457,39
	Charges sur exercice antérieur	176,60
	TOTAL PASSIF	8 830,06
ACTIF		
	Livret Bleu	6 233,81
	Banque Crédit Mutuel	2 596,25
	Caisse	-
	TOTAL ACTIF	8 830,06

ANNEXE 4 : Annexe au bilan 2013

Les comptes 2013 dégagent un gain de 2 922,81 euros qui sera inscrit au report à nouveau 2014.

Il ressort du bilan que l'association détient un actif de 8 372,67 euros. Cette somme servira d'une part à la finalisation du projet "Mare interactive" qui n'a pu être réalisée encore en 2013 faute d'une équipe d'étudiants susceptible de s'investir sur ce projet et d'autre part permettre à IASEF d'envisager des actions juridiques sur des projets dangereux pour le maintien de la biodiversité et/ou sur l'environnement.

Comme nous l'espérons l'an passé l'obtention du rescrit fiscal et l'appellation « association d'intérêt général » a permis à nos adhérents et nos sponsors de verser des dons plus ou moins conséquent pour lesquels ils ont reçus un « reçu fiscal » leur permettant d'inscrire les dites sommes sur leur déclaration de revenu.

Violaine GABUT
Trésorière

ANNEXE 5 : Prévisionnel 2014

Charges			Produits		
N° compte	libellés	montants	N° compte	libellés	montants
60	Achats	5 600,00	70	vente de produit	100,00
60500	Achat de matériel, équipements, et travaux	4 000,00	70100	vente de polos IASEF	100,00
60630	Fourniture entretien-équipement	600,00			
60640	Papeterie	1 000,00			
61	Services externes	710,00	708	Produits des activités	-
61610	Assurances RC	150,00	70800	Produits des activités	-
61810	Documentation-abonnement	300,00			
61850	Frais colloques, séminaires	200,00			
61860	Formation des bénévoles	60,00			
			74	Subventions	2 750,00
62	Autres services extérieurs	3 600,00	74100	Etat	-
62300	Publicité, travaux imprimerie	1 500,00		Réserve Parlementaire A. Poniatow	1 000,00
62510	Déplacements	300,00	74200	Région	-
62520	Réceptions (alimentations, divers..)	450,00	74300	Département	1 000,00
62530	Frais de conférences et manifestations (loc)	300,00	74400	Collectivités territoriales	
62560	Frais de missions			Mairie de L'Isle Adam	750,00
62610	Timbres	650,00	74500	Autres Organismes	
62700	Services bancaires				
62810	Cotisations adhésions	400,00			
			75	Autres produits	3 500,00
			75010	Cotisations	3 000,00
			75550	Dons	500,00
67	Charges exceptionnelles	-	76	GESTION	60,00
67200	charges exercices antérieurs		76800	intérêts	60,00
67800	opérations de gestion (virmt caisse)		76810	Versement caisse	
			78	Reprises	3 500,00
68	Dotations aux amortissements	-	78700	Report participation "projet pedagog	500,00
68150	Dotation provisions		78900	Report à nouveau	3 000,00
	TOTAL CHARGES	9 910,00		TOTAL PRODUITS	9 910,00